

[insérer ici les coordonnées du cabinet]

M. XXXX

À xxxxxxxx, le xx/xx/xxx

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre demande de prise en charge pour XXX, malheureusement je ne pourrai y répondre favorablement.

Je comprends bien les contraintes qui sont les vôtres, et vos difficultés à embaucher des professionnels au sein de votre [structure/service], ce problème est récurrent dans le secteur public comme dans le secteur privé, compte tenu des conditions d'exercice en salariat influençant très négativement son attractivité (grilles salariales et conventions collectives, budgets matériel et formation, statut, reconnaissance de nos compétences spécifiques, de notre expertise, de notre autonomie, etc).

Cela dit, il ne me semble pas souhaitable d'accepter de manière systématique de compenser ces dysfonctionnements.

En effet, les conséquences de la disparition progressive des orthophonistes en salariat sont graves pour les patients et l'avenir de la profession :

- Les perspectives de recherche dans nos domaines s'en trouvent affectées.
- La formation des étudiants peut s'en trouver compromise à court terme (manque de stages et de maîtres de stage ou de mémoire).
- Les patients peuvent de moins en moins bénéficier d'orthophonie à l'hôpital et dans les centres de rééducation, alors que l'on sait que la prise en charge précoce et intense est essentielle notamment en neurologie ou post chirurgie ORL.
- Les patients qui le nécessitent peuvent de moins en moins bénéficier de prises en charges adaptées pluridisciplinaires, incluant l'orthophonie, dans les structures de soin médico-sociales.

De plus, le contenu des conventions soulève de nombreuses questions sur la qualité réelle des soins dispensés dans de telles conditions (exigences d'intensité, de régularité rarement remplies par exemple), en plus d'être très insatisfaisant pour les professionnels libéraux (beaucoup de contraintes, sans contrepartie). Elles me paraissent bancales, inadaptées à la sévérité des troubles, ne permettant pas d'instaurer une réelle coopération, pourtant nécessaire à la réussite des traitements : les modes de fonctionnement des libéraux et des structures sont difficilement conciliables entre eux.

Enfin, le problème d'effectifs n'est que déplacé, reporté sur le secteur libéral, où les listes d'attente ne cessent de s'allonger, ce qui pose un problème d'accès aux soins de plus en plus prégnant.

Accepter de signer une convention revient à cautionner cette situation. Afin de placer le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé devant sa responsabilité de favoriser les embauches là où elles sont indispensables, je ne signe donc plus aucune nouvelle convention individuelle avec des structures et services médico-sociaux. Il me paraîtrait d'ailleurs souhaitable que les responsables de [structures/services] comme le vôtre s'organisent pour se battre collectivement

[insérer ici les coordonnées du cabinet]

aux côtés des orthophonistes afin que le Ministère prenne les mesures qui s'imposent rapidement.

J'ai conscience de la difficulté dans laquelle cette décision place certaines familles, et des choix auxquels elles vont se trouver confrontées. Néanmoins c'est l'avenir de toute une profession qui est en jeu, et au-delà, l'avenir de tous les patients à long terme.

Afin de laisser une porte ouverte aux patients, tout en montrant à vos financeurs que le surcoût induit vaut peut-être la peine d'agir rapidement pour l'attractivité du salariat, je ne refuserai pas les prises en charge avec dérogations si vous en faites la demande à l'Assurance Maladie (cf Article R314-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Par ailleurs, ces familles restent libres de choisir de faire appel à un de mes collègues, vers lesquels je ne manquerai pas de les orienter si aucune solution n'est trouvée.

Je reste à la disposition de la famille s'ils souhaitent me contacter après la fin de la prise en charge dans votre [structure/service]. Je reste également à votre disposition pour en discuter.

Bien cordialement,

Mme XXX